



OLIVIER RUBINO

## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

---

Proposition adressée à :

# DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

En application des différentes législations auxquelles nos activités sont soumises, nous vous prions de trouver ci-après les informations réglementaires qui régiront l'ensemble de nos relations contractuelles.

## 1. ENTREPRISE ET STATUTS RÉGLEMENTAIRES

Dénomination sociale : Olivier RUBINO

Siège social : 2 Rue Camille Colard, 42000 Saint-Étienne, France

Forme juridique : SARL au capital de 7 000 €

Immatriculation : Société inscrite au RCS, de Saint-Etienne sous le n°524 511 961, SIRET 524 511 961 00053, NAF/APE 7022Z Numéro ORIAS : 10058452  
[www.orias.fr](http://www.orias.fr)

### CATÉGORIES D'ACTIVITÉS :

- Conseiller en investissements financiers (CIF)

### INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE :

- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)

### TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

### ACTIVITÉ DE CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Conseiller en Investissements Financiers (CIF), enregistré auprès de ANACOFI – CIF sous le N° E004315. L'activité CIF est contrôlable par l'AMF.

Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 2 Tél. : +33 (0)1 53 45 60 00 - Fax : +33 (0)1 53 45 61 00  
[www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Activité CIF exercée sous l'autorité de tutelle de l'AMF :

De manière non indépendante

Dans le cadre d'une prestation de conseil fournie à titre non indépendant, Olivier RUBINO perçoit des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers, sous réserve de respecter les règles sur les avantages et rémunérations.

Dans ce cadre, Olivier RUBINO évalue un éventail :

Un large éventail d'instruments financiers émis par des entités avec lesquelles Olivier RUBINO entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

### ACTIVITÉ DE COURTIER D'ASSURANCE (COA)

Activité d'intermédiaire en assurance - Catégorie courtier d'assurance (COA).

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9 en sa qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA)

### CATÉGORIE DE COA :

Catégorie B : non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance

### NIVEAUX DE CONSEIL :

Olivier RUBINO fournit un service de recommandation personnalisée permettant d'expliquer au Client en quoi, parmi différents contrats ou différentes options d'investissement au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options sont plus adéquats à ses exigences et besoin et en particulier plus adaptés à sa tolérance aux risques et à sa capacité à subir des pertes (conseil de niveau 2 : CIF, IAS, et IMMO).

### ACTIVITÉ D'INTERMÉDIAIRE EN IMMOBILIER

Activité d'intermédiaire en Immobilier sans maniement de fonds

Autorités de tutelle : DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et la Répression des Fraudes) et CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilière)

### DÉTAILS DE L'ACTIVITÉ :

Activité régie par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 dite loi Hogue et les lois, décrets, et ordonnances s'y rattachant, sous couvert de la carte professionnelle N° CPI 4202 2018 000 035 506 délivrée par Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.

## 2. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

### MONTANTS DE GARANTIE :

SARL Olivier Rubino au capital de 7000€, 2 Rue Camille Colard 42000 SAINT ETIENNE, Enregistré à l'ORIAS sous le numéro « 10 058 452 », [www.orias.fr](http://www.orias.fr) pour les activités de Conseiller en Investissements Financiers, IAS, Membre ANACOFI-CIF : E004315, de Courtier d'assurance ou de réassurance, Garantie Financière CGPA 125 Rue de la Faisanderie – 75773 Paris Cedex 16 SIREN : 524511961, RCS Saint-Etienne, Siège Social : 2 Rue Camille Colard 42000 SAINT ETIENNE, Activité de transaction sur immeubles et Fonds de commerce, CPI 42022018000035505, non détention de fonds pour compte de tiers, Garantie Financière SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 Paris2

Activités assurées	Par année d'assurance		Période de garantie
	Par sinistre		
Intermédiaire d'Assurance N°ORIAS 10058452	6 000 000 €	8 000 000 €	Du 01-01-2024 au 31-12-2024
Conseiller en investissements financiers	2 000 000 €	2 500 000 €	Du 01-01-2024 au 31-12-2024
Démarcheur financier	2 000 000 €	2 500 000 €	Du 01-01-2024 au 31-12-2024
Intermédiaire en transaction immobilière	75 000 €	75 000 €	Du 01-01-2024 au 31-12-2024

#### GARANTIES FINANCIÈRES :

Garanties financières	Montants de garantie
Garantie financière intermédiaire d'assurances	115 000 €
Garantie financière intermédiaire en opérations de banque et services de paiement	
Garantie financière intermédiaire en transaction immobilière	110 000 €

Respect du code de bonne conduite qui a pour objet de définir les règles professionnelles prescrites aux articles 325-3 à 325-17 du règlement général de l'AMF.

### 3. PARTENAIRES PRINCIPAUX

Compagnies, établissements de crédit, entreprises d'assurance et autres fournisseurs			
Nom	Type d'accord	Mode de rémunération	Nature
Abeille Assurances	Convention de distribution	Commission	Virement
Alpheys	Convention de distribution	Commission	Virement
Amundi Immobilier	Convention de distribution	Commission	Virement
Buildr	Convention de distribution	Commission	Virement
Cogedim	Convention de distribution	Commission	Virement
Ecofip	Convention de distribution	Commission	Virement
Horizon Am	Convention de distribution	Commission	Virement
Inter Gestion	Convention de distribution	Commission	Virement
Inter Invest	Convention de distribution	Commission	Virement
La Française Am	Convention de distribution	Commission	Virement
Metlife	Convention de distribution	Commission	Virement
MMA	Convention de distribution	Commission	Virement
Nortia	Convention de distribution	Commission	Virement
Novaxia	Convention de distribution	Commission	Virement
Oradea Vie	Convention de distribution	Commission	Virement
Primonial	Convention de distribution	Commission	Virement
Spirica	Convention de distribution	Commission	Virement
UAF Life Patrimoine	Convention de distribution	Commission	Virement
Urban Premium	Convention de distribution	Commission	Virement

Sur simple demande, le client pourra obtenir la liste complète des partenaires.

SARL Olivier Rubino au capital de 7000€, 2 Rue Camille Colard 42000 SAINT ETIENNE, Enregistré à l'ORIAS sous le numéro « 10 058 452 », www.orias.fr pour les activités de Conseiller en Investissements Financiers, IAS, Membre ANACOFI-CIF : E004315, de Courtier d'assurance ou de réassurance, Garantie Financière CGPA 125 Rue de la Faisanderie – 75773 Paris Cedex 16 SIREN : 524511961, RCS Saint-Etienne, Siège Social : 2 Rue Camille Colard 42000 SAINT ETIENNE, Activité de transaction sur immeubles et Fonds de commerce, CPI 42022018000035505, non détention de fonds pour compte de tiers, Garantie Financière SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 Paris3

#### 4. MODE DE FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DE OLIVIER RUBINO

Olivier RUBINO (CIF) est rémunéré de la façon suivante :

##### HONORAIRES :

La facturation d'honoraires varie selon la nature de la mission définie, du temps et de la difficulté de celle-ci. Elle peut être soit forfaitaire, soit calculée selon un taux horaire rapporté au temps passé à l'accomplissement de la mission, soit fixée par contrat d'abonnement.

Prestations de Conseil  
Audit et bilan d'ingénierie patrimonial, Diagnostic fiscal, Diagnostic Successoral

Une lettre de mission précisera la rémunération de l'intervention sur la base d'une évaluation du nombre d'heures nécessaires.

Tarif horaire : 125 € TTC (soit 104€ HT)  
Forfait à la demi-journée : N/A  
Forfait à la journée : N/A  
Forfait mission complexe : à déterminer  
Abonnement annuel : à déterminer selon la technicité de la prestation  
NB : le 1er entretien n'est pas facturé  
Aucune intervention ne sera envisagée sans votre approbation

Concernant l'activité sous le statut IAS :

La rémunération se fait par des rétrocessions de commissions et des frais d'entrées de la part des compagnies.

Le conseiller ne perçoit pas d'honoraires des clients.

Exemple d'un déroulé de mission :

Phase de la relation client			
Présentation	Fiche d'information légale/DER/ carte de visite (pas doc légale) /documents publicitaires/site internet.	Démarche du CIF à définir	
Découverte	KYC et profil de risque		
Contractualisation	Lettre de mission /convention RTO/ mandat		
Rapport/préconisation	Rapport ou déclaration d'adéquation/		
Equipement	Outils nécessaires à l'exercice de son métier		
Suivi	Fréquence à déterminer en fonction de la complexité du produit mais au moins 1 fois annuellement.		

##### COMMISSIONS :

Le Client est informé que pour tout acte d'intermédiation, Olivier RUBINO peut être rémunéré par des rétrocessions de commissions (pour le statut IAS) sur des frais prélevés sur des produits souscrits, dans les conditions détaillées dans la lettre de mission et le rapport de mission, conformément à la réglementation applicable à Olivier RUBINO.

Dans le cadre d'une prestation de conseil fournie à titre non indépendant et conformément à la réglementation qui nous est applicable, nous percevons des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client

Le client est informé que le conseiller délivrera un conseil, selon un large éventail d'instruments, dans le respect de l'obligation d'œuvrer au mieux des intérêts du client, mais défini comme non indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF.

#### 5. POLITIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Olivier RUBINO a mis en place un processus de sélection des produits référencés, tenant compte des facteurs de durabilité au sens de l'article 2, point 24, du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019.

Pour ce faire, Olivier RUBINO procède à l'analyse des produits qu'il entend référencer sur la base de plusieurs critères :

- Le fait qu'ils constituent des investissements durables au sens du Règlement SFDR ;
- Le fait qu'ils constituent des investissements durables à vocation environnementale au sens du Règlement Taxonomie ; - Le fait qu'ils prennent ou non en compte les incidences négatives en matière de durabilité (PIA).

Ces différents éléments seront expliqués au Client dans le cadre du déroulement de la mission.

SARL Olivier Rubino au capital de 7000€ , 2 Rue Camille Colard 42000 SAINT ETIENNE, Enregistré à l'ORIAS sous le numéro « 10 058 452 », [www.orias.fr](http://www.orias.fr) pour les activités de Conseiller en Investissements Financiers, IAS, Membre ANACOFI-CIF : E004315, de Courtier d'assurance ou de réassurance , Garantie Financière CGPA 125 Rue de la Faisanderie – 75773 Paris Cedex 16 SIREN : 524511961, RCS Saint-Etienne, Siège Social : 2 Rue Camille Colard 42000 SAINT ETIENNE, Activité de transaction sur immeubles et Fonds de commerce, CPI 42022018000035505, non détention de fonds pour compte de tiers, Garantie Financière SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 Paris4

## 6. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

### MODALITÉS DE SAISINE DE L'ENTREPRISE :

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Olivier RUBINO selon les modalités suivantes :

Par courrier à : 2 Rue Camille Colard, 42000 SAINT-ETIENNE

Par courrier électronique à : [contact@orpatrimoine.fr](mailto:contact@orpatrimoine.fr)

Olivier RUBINO s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

Dix jours ouvrables maximum à compter de la date d'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au Client dans ce délai.  
Deux mois maximums entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au Client.

Olivier RUBINO s'engage à étudier avec sincérité et loyauté la demande du Client et agir au mieux de ses intérêts. Sans réponse satisfaisante de notre part, vous pourrez saisir un médiateur :

### ACTIVITÉ CIF :

Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF (Autorité de Marchés Financiers) 17, Place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02 Site Internet: <https://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-demploi/Modedesaisine.html>

Le Médiateur de l'ANACOFI, 92 rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

### ACTIVITÉ ASSURANCE :

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110

75441 PARIS Cedex 09

Site Internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Médiateur du cabinet :

SAS CNPM MÉDIATION CONSOMMATION , 27 Avenue de la Libération 42400 SAINT CHAMOND FR,

### ACTIVITÉS IOBSP ET IMMOBILIER :

Médiation de la Consommation

ANM Conso 2, rue de Colmar 94300 VINCENNES Site Internet (si disponible) : <https://www.anm-conso.com/page-saisine.php>

Médiateur du cabinet :

Informations du mandataire

SAS CNPM MÉDIATION CONSOMMATION , 27 Avenue de la Libération 42400 SAINT CHAMOND FR,

## 7. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de ses prestations, Olivier RUBINO est susceptible de procéder au traitement de données personnelles intéressant le client, ce à quoi le Client consent.

### LÉGISLATION ET ENGAGEMENTS :

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, Olivier RUBINO s'engage à :

- Collecter et traiter les données uniquement pour les finalités (déterminées, explicites et légitimes) convenues avec le client.
- Préserver la sécurité et l'intégrité des données.
- Ne communiquer les informations qu'aux tiers nécessaires à l'exécution des prestations.
- Agir dans le cadre des exigences réglementaires.

### DROITS DU CLIENT :

Le Client est informé qu'il a le droit de demander au responsable de traitement :

- L'accès aux données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires.
- La durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée.
- Leur rectification, leur effacement et leur portabilité.
- La limitation du traitement de ses données à caractère personnel.

Le professionnel est soumis à une obligation de conservation des données (Article L 561-12 du CMF), à savoir :

Conservation pendant 5 ans à compter de la clôture des comptes ou de la cessation de ma relation avec eux des documents relatifs à l'identité de mes clients habituels ou occasionnels.

Conservation pendant 5 ans à compter de leur exécution des documents relatifs aux opérations effectuées.

Conservation pendant 10 ans dans le cadre d'une opération impliquant le statut d'agent immobilier. (Loi Hoguet)

SARL Olivier Rubino au capital de 7000€, 2 Rue Camille Colard 42000 SAINT ETIENNE, Enregistré à l'ORIAS sous le numéro « 10 058 452 », [www.orias.fr](http://www.orias.fr) pour les activités de Conseiller en Investissements Financiers, IAS, Membre ANACOFI-CIF : E004315, de Courtier d'assurance ou de réassurance, Garantie Financière CGPA 125 Rue de la Faisanderie – 75773 Paris Cedex 16 SIREN : 524511961, RCS Saint-Etienne, Siège Social : 2 Rue Camille Colard 42000 SAINT ETIENNE, Activité de transaction sur immeubles et Fonds de commerce, CPI 42022018000035505, non détention de fonds pour compte de tiers, Garantie Financière SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 Paris5

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc...).

Le destinataire des données est identique au responsable du traitement (voir ci-dessous).

**RESPONSABLE DE TRAITEMENT :**

L'identité et les coordonnées du responsable de traitement au sein de Olivier RUBINO sont les suivantes :

Nom : Olivier RUBINO  
Email : orpatrimoine.rubino@gmail.com  
Adresse : 2 Rue Camille Colard 42000 Saint-Étienne  
RCS : 524 511 961 de Saint-Etienne

Délégué à la protection des données (DPO) :

L'identité et les coordonnées du délégué à la protection des données (DPO) au sein de Olivier RUBINO sont les suivantes :

L'identité et les coordonnées du responsable de traitement au sein d'Olivier RUBINO sont les suivantes : Olivier RUBINO, contact@orpatrimoine.fr 0477741812 2 Rue Camille Colard 42000 Saint-Étienne

**8. MOYENS DE COMMUNICATION ENTRE OLIVIER RUBINO ET LE CLIENT**

Modes de communication :

- Réunions physiques
- Courrier
- Envois de courriels
- Téléphone
- Visioconférence

- La résiliation peut intervenir à tout moment \*sous réserve du respect d'un préavis de 30 jours\* (sauf stipulation différente précisée dans le mandat).
- Si des prestations ont été engagées avant la résiliation, elles restent dues au prorata de leur réalisation.

**9. MISE À JOUR DES INFORMATIONS**

Olivier RUBINO fait parvenir au Client toute mise à jour de ces différentes informations, en les lui communiquant par courrier ou email. Le client peut également obtenir à tout moment ces informations sur simple demande auprès de Olivier RUBINO.

Nous vous remercions de prendre connaissance et de conserver un exemplaire de ce document signé par nos soins et de nous en remettre un exemplaire contresigné par vous-même.

**DATE & SIGNATURE**

Le client

Fait à  
Le mm/dd/yyyy  
Signature

Le conseiller (ou l'intermédiaire)

Mme/Mr Olivier Rubino  
Fait à  
Le mm/dd/yyyy  
Signature